

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie McLaughlin Inc.		Date d'inspection Le 20 février 2026	
Nom de l'établissement Centre éducatif des trois chênes 2		Numéro de permis 2023047	
Adresse 620 McLaughlin Drive Moncton NB E1A 4R6		Numéro de téléphone (506) 383-8119	
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 45	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sophie Powers	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une inspection de surveillance. Au moment de l'inspection, la MAQ vérifie les éléments suivants:

- Les dossiers des enfants et les consentements signés
- Fiches des médicaments administrés
- Dossiers d'incidents
- La planification des activités quotidiennes
- La routine quotidienne
- Toilettes
- Espaces de rangement pour les produits toxiques et les médicaments
- le rangement des effets personnels
- Santé et alimentation

La Mentore en Assurance de la Qualité à aussi vérifier le dossier des nouveaux membres du personnel.

En vérifiant les dossiers des enfants, la MAQ constate que certains consentements relatifs au transport (en véhicule ou à pied) sont manquants. Il semble que les formulaires manquants concernent des enfants qui ont récemment fait la transition du groupe préscolaire au groupe scolaire.

L'administratrice vérifie immédiatement auprès des familles concernées et fait les modifications nécessaires aux dossiers.

Une révision complète de tous les dossiers doit aussi être effectuée afin de s'assurer qu'ils sont tous à jour.

Au moment de l'inspection, les enfants jouent libre à l'intérieur et transitionnent vers l'extérieur.

original signé par
Sophie Powers

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 23 février 2026

Date

original signé par
Ichrak Kahlaoui

Le 23 février 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"